



Organisation des Nations Unies

## COMPTE-RENDU DE L'ACTUALITÉ DES NATIONS UNIES EN RDC PERIODE DU 11 AU 25 AVRIL 2018

### MONUSCO :

Cela fait maintenant presque un mois que le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité la Résolution 2409 sur la République démocratique du Congo. Vous le savez, cette résolution décrit notamment le mandat de la MONUSCO dont les priorités demeurent la protection des civils, la neutralisation des groupes armés et l'appui à la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 et du processus électoral.

Des priorités que la MONUSCO met en œuvre en travaillant de concert avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo.

Je souhaiterais m'attarder aujourd'hui sur le volet relatif à la protection des civils.

Point numéro un : la résolution souligne que la protection des civils doit être la priorité des priorités lorsqu'il s'agit de décider de l'usage des capacités et ressources disponibles au sein de la MONUSCO.

Point numéro deux : la Résolution décrit les conditions de protection des civils ainsi que les groupes de civils prioritaires.

Il est ainsi demandé à la Mission « d'assurer une protection efficace, dynamique et intégrée des civils menacés de violences physiques en accordant une attention particulière » aux civils regroupés dans les camps de déplacés et de réfugiés, aux manifestants pacifiques, et aux personnes civiles victimes de flambées de violence entre des groupes ou des communautés rivaux ou dans le cadre des élections.

Il est aussi précisé qu'une solution purement militaire ne permettra pas de régler les questions liées à la protection des civils.

Point numéro trois : la protection des civils passe essentiellement par la prévention et la dissuasion. Les moyens proposés pour y parvenir sont les suivants :

Les bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, la médiation entre les différents groupes et communautés, les actions de sensibilisation au dialogue et à la paix, le renforcement des interactions entre la MONUSCO et les populations locales avec notamment l'amélioration des dispositifs d'alerte précoce.

---

#### Contacts :

**MONUSCO :** Florence Marchal, Porte-parole : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Adil Esserhir, porte-parole militaire a.i : [monusco-hq-mpioso@un.org](mailto:monusco-hq-mpioso@un.org) - tél. +243 890 57 93, mobile : +243 8126314 86

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) - tél. +243 81 890 77 06

**Equipe de Pays des Nations Unies :** Yvon Edoumou, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : [edoumou@un.org](mailto:edoumou@un.org); tél +243 81 70612 13



## Organisation des Nations Unies

La prévention et la dissuasion passent également par le travail de promotion des droits de l'homme et de lutte contre l'impunité.

Point numéro 4 : la brigade d'intervention de la Force a le rôle clé pour neutraliser les groupes armés. Elle a un mandat offensif, ce qui n'est pas le cas du reste de la Force, la majorité des effectifs en fait, dont le rôle est celui d'une force d'interposition.

Point numéro 5 : Comme cela lui a été demandé par le Conseil de sécurité, la Force de la MONUSCO poursuit sa transformation afin d'être un outil plus agile, flexible et réactif.

Enfin, dernier point qui est très important : le mandat de protection des civils de la MONUSCO intervient en appui au Gouvernement de la République démocratique du Congo.

Lorsque nous avons déployé des bases militaires temporaires dans le territoire de Djugu, multiplié les patrouilles de la Force et de la Police, organisé des réunions avec puis entre les différentes communautés, les autorités, les représentants de la société civile afin d'éviter une escalade du conflit, dépêché des équipes de monitoring sur le terrain, nous avons appliqué notre mandat de protection de populations civiles qui étaient menacées, un mandat qui concerne l'ensemble de la Mission. Dans le cas de Djugu, le Commandant Adil y reviendra de façon plus détaillée dans quelques instants.

Le second volet du mandat est relatif à l'appui de la MONUSCO pour la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016 et le processus électoral.

C'est dans ce cadre que la Mission soutient l'organisation de formations destinées à préparer le pays et ses habitants aux prochaines élections.

### Information publique :

**Un débat sur le thème « Collaboration Jeunesse – Police » a été organisé le 20 avril 2018 par la section de l'Information publique et le Conseil de la jeunesse du Tanganyika au quartier général MONUSCO Kalemie.**

Initiée dans le cadre d'un programme de sensibilisation à la non-violence en période électorale, l'activité a regroupé 80 jeunes leaders d'associations et mouvements de jeunes dont 16 femmes du territoire de Kalemie. La séance a été animée par la section de la Police de la MONUSCO (UNPOL) en collaboration avec la Police nationale congolaise (PNC) et la section d'Appui à la Justice (JSS) de la MONUSCO. Le Ministre provincial de l'Intérieur a ouvert la séance en présence du délégué du Ministre de la Jeunesse, du Commissaire provincial adjoint de la PNC, des membres de la MONUSCO notamment le chef de bureau et le responsable de la section des Affaires politiques.

---

#### Contacts :

**MONUSCO** : Florence Marchal, Porte-parole : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Adil Esserhir, porte-parole militaire a.i : [monusco-hg-mpioso@un.org](mailto:monusco-hg-mpioso@un.org) - tél. +243 890 57 93, mobile : +243 8126314 86

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) - tél. +243 81 890 77 06

**Equipe de Pays des Nations Unies** : Yvon Edoumou, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : [edoumou@un.org](mailto:edoumou@un.org); tél +243 81 70612 13



## Organisation des Nations Unies

Les principaux sujets abordés concernaient notamment la gestion des manifestations en période électorale ; la problématique des relations Police-Jeunesse ; le non-respect des droits humains et abus ; le manque de professionnalisme de la PNC. La rencontre a permis à la PNC de s'expliquer et de clarifier des situations (cas/exemples exposés ou vécus). Les jeunes se sont engagés à promouvoir des relations apaisées avec la PNC.

**A Kananga, environ 50 personnes ont pris part, du 23 au 24 avril, à la section de formation organisée par la CENI et le PNUD/PACE avec l'appui des partenaires techniques et financiers dont la MONUSCO.**

Cette formation de deux jours a porté sur la gestion de la logistique électorale et des archives à l'endroit des logisticiens du SEP/CENI et de ses antennes de la province du Kasai central. Mais compte tenu du volume de travail lors des opérations électorales d'autres agents de la CENI en plus des logisticiens ont été associés à la formation.

Cette activité va permettre notamment d'outiller les participants sur les méthodes de la gestion des mouvements de tout matériel de la CENI avant, pendant et après les opérations électorales ainsi que sur les principes fondamentaux de la logistique.

**A Bukavu, la Police des Nations Unies organise depuis hier une session de recyclage de 50 éléments du Groupe mobile d'intervention de la Police nationale congolaise sur la sécurisation du processus électoral.** 50 autres policiers avaient suivi une formation similaire au début de ce mois, axée notamment sur le processus électoral, le maintien et le rétablissement de l'ordre public, les droits de l'homme et le secourisme.

### Affaires civiles :

**La section des Affaires civiles de la MONUSCO a, de son côté, appuyé la mise en place du cadre de concertation de la société civile du Tanganyika.**

Les travaux de l'Assemblée générale se sont déroulés du 19 au 21 avril 2018 au Centre Neema de Kalemie grâce à un financement de l'Union européenne à travers l'ONG suédoise Diakonia. Une cinquantaine de délégués venus des six territoires de la province du Tanganyika ont pris part aux travaux. A l'issue de la rencontre, par consensus, le Coordonnateur de la société civile-Forces vives a été désigné porte-parole du cadre de concertation de la société civile du Tanganyika.

---

### Contacts :

**MONUSCO** : Florence Marchal, Porte-parole : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Adil Esserhir, porte-parole militaire a.i : [monusco-hg-mpioso@un.org](mailto:monusco-hg-mpioso@un.org) - tél. +243 890 57 93, mobile : +243 8126314 86

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) - tél. +243 81 890 77 06

**Equipe de Pays des Nations Unies** : Yvon Edoumou, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : [edoumou@un.org](mailto:edoumou@un.org); tél +243 81 70612 13



## Organisation des Nations Unies

### Protection de l'enfant :

**Au cours de la période du 16 au 20 avril 2018, la section Protection de l'enfant de la MONUSCO a documenté 79 violations graves commises à l'encontre des enfants dans le contexte du conflit armé en République démocratique du Congo. Cela comprend 32 attaques contre des écoles, 28 cas de recrutement et d'utilisation d'enfants, 14 enlèvements, un cas de violence sexuelle et un incident de mutilation par balle. Il est à noter que plus de la moitié de ces violations ont principalement été commises par des éléments non identifiés en Ituri.**

Bien que la situation sécuritaire semble se stabiliser dans la zone de Djugu en Ituri, les violations à l'encontre des droits de l'enfant continuent d'y être documentées. La section Protection de l'enfant a rapporté 31 cas de violations lors d'une mission de vérification qui a été conduite la semaine dernière. Parmi ces violations, il a été vérifié que 29 attaques contre des écoles ont été commises par des éléments armés présumés membres de la communauté Lendu et qui utilisent systématiquement les enfants dans le conflit qui les oppose à la communauté Hema. Le nombre d'attaques contre les écoles s'élève au total à 108 depuis le début du conflit dans cette localité. Ces attaques ont paralysé l'accès à l'éducation des enfants du territoire. Selon les enquêtes et témoignages, des enfants entre 12 et 17 ans auraient pris part aux attaques de différents villages de Djugu ; six enfants ont d'ailleurs été arrêtés.

Ils sont aujourd'hui poursuivis et devront comparaître devant le Tribunal pour enfants pour participation au mouvement insurrectionnel. La section Protection de l'enfant rappelle qu'au regard de la Convention des Droits de l'Enfant qui a été ratifiée par la RDC, tout enfant suspecté, accusé ou convaincu d'infraction à la loi pénale a droit à un traitement qui soit de nature à favoriser son sens de la dignité et qui tienne compte de son âge ainsi que de la nécessité de faciliter sa réintégration dans la société et de lui faire assumer un rôle constructif au sein de celle-ci. La section s'engage donc à mener un plaidoyer auprès des instances de justice compétentes afin que les normes et standards relatifs à la protection de l'enfant en conflit avec la loi soient respectés.

**Du 18 au 19 avril 2018, le Groupe de travail technique conjoint Nations Unies/ Gouvernement RDC pour les enfants et les conflits armés (GTTC), le cluster Education et Save the Children ont organisé un atelier d'évaluation des recommandations issues de la table ronde de septembre 2016 pour la mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles en RDC.**

A l'occasion de cet atelier, la section Protection de l'enfant de la MONUSCO a fait deux communications : l'une sur « les progrès et défis du plan d'action pour la lutte contre le recrutement et l'utilisation d'enfant ainsi que les autres violations graves des droits de l'enfant par les forces armées et les services de sécurité de la RDC » et l'autre sur « l'analyse de la situation des enfants en période de conflit armé : recrutement et utilisation d'enfant par les groupes armés ».

---

#### Contacts :

**MONUSCO** : Florence Marchal, Porte-parole : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Adil Esserhir, porte-parole militaire a.i : [monusco-hg-mpioso@un.org](mailto:monusco-hg-mpioso@un.org) - tél. +243 890 57 93, mobile : +243 8126314 86

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) - tél. +243 81 890 77 06

**Equipe de Pays des Nations Unies** : Yvon Edoumou, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : [edoumou@un.org](mailto:edoumou@un.org); tél +243 81 70612 13



## Organisation des Nations Unies

### Equipe de pays :

**L'OIM forme les fonctionnaires de l'Etat congolais sur la lutte contre la traite des personnes et le trafic des migrants :**

**Du lundi 16 au vendredi 20 avril 2018, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Action ACP-UE pour la migration ont organisé, à la demande du Gouvernement de la République démocratique du Congo, une formation sur la lutte contre la traite des personnes et le trafic des migrants au profit des fonctionnaires gouvernementaux congolais.**

En effet, confrontée à de nombreux cas de traite et de trafic des migrants, la RDC est un pays d'origine, de transit, et dans une moindre mesure, de destination pour les migrants victimes de traite et de trafic. La traite a également lieu à l'intérieur même de la RDC, notamment dans les carrés miniers où des hommes, des femmes et des enfants sont sujets au travail forcé et à la servitude pour dettes.

Cette formation des formateurs a rassemblé des hauts fonctionnaires de divers ministères clés concernés par la lutte contre la traite des personnes et le trafic des migrants. Cette formation a permis de doter les participants d'informations et de connaissances nécessaires sur les aspects importants de la traite et du trafic des migrants afin de leur permettre d'organiser à leur tour des formations pour d'autres acteurs gouvernementaux. Ces fonctionnaires sont donc mieux équipés pour prévenir, protéger et assister les victimes de la traite et du trafic.

Ayant présidé la cérémonie de clôture de cette formation, le Ministre de l'Intérieur et sécurité, a souligné « la nécessité d'établir rapidement un comité national pour lutter contre la traite et le trafic des migrants. »

Cette formation témoigne de l'engagement des autorités à prendre des mesures pour sensibiliser la population congolaise sur les dangers de la traite et du trafic et la nécessité de protéger les victimes et de punir les auteurs de cette pratique. L'Action ACP-UE pour la migration et l'OIM continueront de soutenir le gouvernement de RDC afin de l'aider à trouver des outils et des solutions appropriées pour faire face à ce fléau.

Pour rappel, l'Action Afrique- Caraïbes - Pacifique (ACP) pour la migration de l'Union européenne (UE) est une initiative lancée par le Secrétariat ACP avec la contribution financière de l'Union européenne (UE) et mise en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Elle fournit une assistance technique directe aux gouvernements ACP dans les domaines des visas, des envois de fonds, de la réadmission, de la lutte contre la traite des êtres humains et trafic des migrants. *(Pour plus d'informations, veuillez contacter Emery Kianga, OIM Kinshasa, Tel : +243 81 686 76 13, Email : [ekianga@iom.int](mailto:ekianga@iom.int))*

**L'Allemagne soutient les petits exploitants agricoles pour rétablir leurs moyens de subsistance et renforcer la stabilisation dans des zones de post-conflit en République démocratique du Congo :**

---

### Contacts :

**MONUSCO :** Florence Marchal, Porte-parole : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Adil Esserhir, porte-parole militaire a.i : [monusco-hq-mpioso@un.org](mailto:monusco-hq-mpioso@un.org) - tél. +243 890 57 93, mobile : +243 8126314 86

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) - tél. +243 81 890 77 06

**Equipe de Pays des Nations Unies :** Yvon Edoumou, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : [edoumou@un.org](mailto:edoumou@un.org); tél +243 81 70612 13





## Organisation des Nations Unies

**Le Programme alimentaire mondiale (PAM) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont lancé officiellement, la semaine dernière, à Bukavu, un projet conjoint pour les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu visant à appuyer les chaînes de valeur et les moyens de subsistance de 30 000 petits producteurs agricoles.**

Ainsi, ces producteurs bénéficieront d'un meilleur accès aux marchés, de diverses formations en production agricole et en commercialisation de leurs produits afin d'améliorer leurs revenus et leur alimentation. Le but ultime de ce projet est de promouvoir la paix et la stabilisation dans les deux provinces.

Un financement de 35 millions de dollars américains a été octroyé par le Gouvernement allemand pour une durée de trois ans. Dans le Sud-Kivu, ce sont les producteurs agricoles des territoires de Kalehe et d'Uvira seront ciblés, côté du Nord-Kivu, il s'agira de ceux des territoires de Rutshuru, Masisi et Nyiragongo.

### **L'enregistrement des réfugiés centrafricains en province du Bas-Uélé fait du progrès :**

**Pendant la première semaine d'une nouvelle opération d'enregistrement biométrique des réfugiés centrafricains dans la province du Bas-Uélé, 6 200 réfugiés ont été enregistrés. Le Gouvernement congolais organise cet enregistrement en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).**

L'enregistrement cible plus de 37 000 réfugiés centrafricains qui sont arrivés depuis mai 2017 dans des localités comme Monga, Ndu, Nzeret et Kanzawi. Plusieurs vagues de déplacement ont été causés par le conflit en République Centrafricaine depuis cette date.

Pour les réfugiés, cet enregistrement a une importance capitale. Il leur permet d'obtenir une attestation de réfugié délivrée par la Commission nationale pour les réfugiés, qui mène l'activité avec l'appui du HCR. Ce document leur permet de circuler librement sur le territoire congolais. En ce qui concerne les acteurs humanitaires, posséder des chiffres mis à jour pour les différentes localités en Bas-Uélé leur permettra d'organiser et cibler l'appui aux réfugiés et à la population locale.

Jusque-là l'opération se déroule sans problème. Les difficultés logistiques cependant abondent, particulièrement dans les localités les plus difficiles d'accès y compris la ville de Monga (au Bas-Uélé). Entre Yakoma (au Nord-Ubangi) et Monga, tout le personnel et les équipements ont dû être transportés par pirogue sur la rivière Uélé, puis par motos. Les routes sont presque inexistantes dans cette région du Bas-Uélé, même si le HCR venait récemment de réhabiliter certaines sections en préparation à l'enregistrement.

La RDC accueille 182 000 réfugiés centrafricains, y compris les nouveaux arrivés qui seront biométriquement enregistrés maintenant. La plupart des réfugiés centrafricains se trouvent dans les provinces du Nord-Ubangi, Sud-Ubangi et Bas-Uélé. L'enregistrement est soutenu par un financement d'aide humanitaire de l'Union européenne.

---

#### **Contacts :**

**MONUSCO :** Florence Marchal, Porte-parole : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Adil Esserhir, porte-parole militaire a.i : [monusco-hg-mpioso@un.org](mailto:monusco-hg-mpioso@un.org) - tél. +243 890 57 93, mobile : +243 8126314 86

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) - tél. +243 81 890 77 06

**Equipe de Pays des Nations Unies :** Yvon Edoumou, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : [edoumou@un.org](mailto:edoumou@un.org); tél +243 81 70612 13



## Organisation des Nations Unies

Sur un financement du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF), l'OMS lance le projet d'urgence en réponse aux épidémies de choléra et de rougeole pour les déplacés internes, retournés et communautés d'accueil des six zones de santé ciblées du Sud-Kivu :

Le démarrage des activités, le 12 avril dernier, de ce projet d'urgence à partir de Bukavu (Chef-lieu du Sud-Kivu) pour les six zones de santé ciblées est la dernière étape concernant le financement fourni à l'OMS par le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF). Le projet, d'une enveloppe totale de 1,7 million dollars américains, couvre en effet un total de 16 zones de santé sélectionnées (dans cinq provinces) en fonction de la présence de déplacés internes et des communautés d'accueil, à la suite des conflits armés.

Pour le présent projet CERF, au moins 388 000 personnes (déplacés internes, retournés et familles hôtes) seront bénéficiaires de l'assistance, particulièrement les soins de santé de base dans les provinces ciblées de la RDC, à savoir : Haut-Lomami, Kasai, Kasai Central, Lomami et Sud-Kivu.

L'appui de l'OMS, en travaillant avec les deux partenaires du Sud-Kivu (AFPDE et MDA) pour la mise en œuvre, est "essentiellement au titre d'une réponse rapide, et qui intervient au moment où les zones de santé ciblées font toujours face à des besoins croissants en raison de l'instabilité causée par les groupes armés," a indiqué le Dr Mukinda lors du briefing avec les deux ONG bénéficiaires.

"Cet appui que nous recevons aujourd'hui est vital pour les soins de santé de base des communautés entières. Les personnes souffrant des pathologies telles que le choléra, la diarrhée, la rougeole, le paludisme, etc. vont sans doute être soulagées pour leur prise en charge," a dit M. Clément Bahati, infirmier et membre de l'ONG AFPDE. Il dit s'attendre à "une réduction sensible de ces pathologies dans les zones où persistent encore le choléra et la rougeole". Selon lui, il y a eu, depuis le début de l'année en cours, 48 cas de choléra dans la zone de santé de Miti-Murhesa contre 21 dans celle de Kabare. Tandis que pour la rougeole, 20 cas suspects ont été notifiés à Kabare contre 17 à Miti-Murhesa.

Financé pour une durée de six mois, ledit projet sera exécuté dans les provinces susmentionnées avec d'autres partenaires ayant signé un contrat de collaboration avec l'OMS pour la réponse aux urgences des Congolais se trouvant dans les besoins en vue de sauver leurs vies de manière réactive et efficace.

**Note aux rédactions :** Le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) est un fonds de réserve créé par les Nations Unies pour permettre une assistance humanitaire plus rapide et fiable aux victimes de catastrophes et d'urgences complexes. L'Assemblée générale des Nations Unies avait adopté ce mécanisme de financement à l'unanimité des voix le 15 décembre 2005 pour accomplir les objectifs suivants : a) Promouvoir l'action et la réponse rapides pour réduire le nombre de victimes ; b) Améliorer la réponse aux obligations prioritaires ; c) Renforcer les éléments de base de la réponse humanitaire dans les crises sous financées.

---

### Contacts :

**MONUSCO** : Florence Marchal, Porte-parole : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Adil Esserhir, porte-parole militaire a.i : [monusco-hg-mpioso@un.org](mailto:monusco-hg-mpioso@un.org) - tél. +243 890 57 93, mobile : +243 8126314 86

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) - tél. +243 81 890 77 06

**Equipe de Pays des Nations Unies** : Yvon Edoumou, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : [edoumou@un.org](mailto:edoumou@un.org); tél +243 81 70612 13



## Organisation des Nations Unies

### Situation militaire

(Par le Commandant Adil Essherir, porte-parole militaire par intérim de la MONUSCO)

Je souhaite consacrer le point de situation sur les aspects sécuritaires de la semaine à un éclairage sur la réponse apportée par la Force à la crise sécuritaire dans le territoire de **Djugu**. Nous observons avec satisfaction un apaisement de la situation qui est certainement le résultat d'un effort collectif. Celui des forces de sécurité congolaises tout d'abord (PNC et FARDC), et aussi de la MONUSCO qui dès le début ont agi ensemble et partagé le même souci de rassurer et sécuriser les populations de cette province.

Sur le plan militaire, depuis le début de cette crise, la MONUSCO a pris immédiatement les mesures pour pouvoir déployer rapidement un dispositif adapté et efficace. Le premier déploiement a été projeté à **Djugu** début février, renforcé par la suite par des militaires en provenance de **Kisangani** et de **Goma**.

Le Commandant de la Force de la MONUSCO, le General de Division Bernard Commins s'est rendu en **Ituri** à deux reprises pour rencontrer ses partenaires des forces de sécurité et coordonner la réponse de la Force face à cette crise.

Ainsi, pour rassurer la population et parer à toute activité négative, cinq bases temporaires ont été déployées dans ce territoire : **Djugu** (10 – 19 février), **Blukwa** (depuis le 18 février), **Fataki** (depuis le 23 février), **Lita** (depuis le 12 mars), et **Nizi** (29 Mars – 01 Avril).

Durant la période écoulée, la Force de la MONUSCO a mené cinq opérations de grande envergure pour assurer un environnement sain et sécurisé et décourager toute forme de violence. Deux attaques des éléments criminels, qui ont délibérément ouvert le feu sur les casques bleus, ont été repoussées durant ces opérations, dont une qui a coûté la vie à deux assaillants au niveau de la localité de **Joo**.

Par ailleurs, les troupes de la MONUSCO ont effectué un haut niveau de patrouilles unilatérales et autres conjointement avec les FARDC dans presque tous les villages du territoire de Djugu, avec une présence accrue dans les zones affectées par les cas de violence.

Afin de contenir la propagation de la violence dans d'autres régions, la Force onusienne a actionné quarante-neuf (49) reconnaissance d'hélicoptères et a conduit vingt-sept (27) patrouilles et missions de longue durée (LRP/LRM) dans les différents coins du territoire de Djugu avec une attention particulière portée aux villages de **Joo, Gbhi, Kafe, Nyamamba, Rumbu, Chuu, Dii, Fataki, Lita** et **Nisi**.

Parallèlement à cet effort sécuritaire, la Force de la MONUSCO a facilité et a pris part à onze (11) missions d'évaluation conjointe (JAM), et en coordination avec les section substantives et les autorités gouvernementales a organisé un certain nombre de campagnes de sensibilisation et de rapprochement communautaire à **Kawandroma, Bule, Maze, Fataki, Blukwa** en vue d'apaiser les tensions, lutter contre toute tentative visant à fragiliser le tissu social dans ces zones et rétablir la paix et la stabilité.

Pour permettre à l'aide humanitaire d'être acheminée vers les lieux et les populations dans le besoin, la Force de la MONUSCO a fourni plus de vingt-huit (28) escortes en appui aux acteurs, organisations et agences

---

#### Contacts :

**MONUSCO** : Florence Marchal, Porte-parole : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Adil Essherir, porte-parole militaire a.i : [monusco-hg-mpioso@un.org](mailto:monusco-hg-mpioso@un.org) - tél. +243 890 57 93, mobile : +243 8126314 86

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 77 06

**Equipe de Pays des Nations Unies** : Yvon Edoumou, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : [edoumou@un.org](mailto:edoumou@un.org); tél +243 81 70612 13





## Organisation des Nations Unies

humanitaires. De même, les unités onusiennes implantées en **Ituri** ont mené un certain nombre de campagnes médicales sous forme d'examens généraux, gynécologiques et biologiques suivi par distribution de médicaments aux cas nécessitant au profit des déplacés.

Ces efforts consentis ont stimulé un haut niveau de confiance chez la population locale et la situation sécuritaire dans le territoire de Djugu est restée calme et stable au cours des dernières semaines. Parmi les aspects positifs et encourageants de cette intervention figure la réouverture d'un certain nombre d'écoles, de marchés, de lieux de cultes et de centres de santé.

Enfin, la présence des casques bleus dans les zones touchées a eu un impact positif encourageant, de facto, le retour de très nombreux déplacés vers leurs villages d'origine (**Gina, Bule, Lenda, Katoto, Maze...**) et une normalisation progressive de la situation.

---

### Contacts :

**MONUSCO** : Florence Marchal, Porte-parole : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Adil Esserhir, porte-parole militaire a.i : [monusco-hq-mpioso@un.org](mailto:monusco-hq-mpioso@un.org) - tél. +243 890 57 93, mobile : +243 8126314 86

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 77 06

**Equipe de Pays des Nations Unies** : Yvon Edoumou, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : [edoumou@un.org](mailto:edoumou@un.org); tél +243 81 70612 13